



Interview sur le thème « Économie circulaire dans la construction: le potentiel est encore énorme »

**Avec Thomas Merz, Président de l'asr Recyclage
matériaux construction Suisse**

Mardi 17 mars 2020
(Publication dans le Magazine die Baustellen, traduit en français par l'asr :
avril 2020)



„Dans le domaine de la construction une sensibilisation est en cours“

Texte et photos : Beat Matter
Traduit en français par le bureau de l'asr

asr Recyclage matériaux de construction Suisse représente depuis 30 ans les intérêts de l'industrie du recyclage des déchets de chantier et poursuit la mission d'établir l'économie circulaire en Suisse. Une interview avec le président de l'asr, Thomas Merz, sur les succès et les mesures à prendre.



À quand remonte la dernière fois où vous avez jeté à la poubelle un objet dont vous saviez qu'il aurait pu être recyclé ?

Le recyclage m'importe grandement, car il est très précieux pour l'environnement et permet d'économiser des ressources qu'il faudrait sinon obtenir de manière énergivore. Personnellement, je pêche parfois dans l'élimination professionnelle des dossiers papier qui volent dans le sac poubelle au lieu d'alimenter les recyclats de papier après passage par la déchiqueteuse. Dans le ménage, nous séparons tout ce qui est aisément séparable.

Dans une interview que vous avez accordée à notre magazine «der bauingenieur» il y a un an et demi, vous disiez que «Notre objectif primordial est d'établir l'économie circulaire dans la construction comme fondement de la Suisse». Où en sommes-nous en Suisse au début 2020 ?

La Suisse est le pays des recycleurs par excellence, c'est pourquoi nous sommes très en avance par rapport à d'autres pays. En ce qui concerne les matériaux de construction, il reste néanmoins beaucoup à faire. Le mot «recyclage» a encore des connotations négatives et est souvent associé à la notion de «déchets» dont on cherche à se débarrasser. En d'autres termes, la qualité du béton recyclé continue d'être considérée par certains maîtres d'ouvrage ou leurs représentants comme inférieure. À cet égard, nous avons contribué à établir la fonction d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics (Confédération, cantons et communes) par le biais d'une motion parlementaire, largement acceptée par le Conseil fédéral et le Conseil national. Le Conseil des États en discutera lors de sa prochaine session. Différentes mesures d'accompagnement sont initiées.

Comment se présente en chiffres la situation helvétique du recyclage dans la construction ?

Sur les 15 millions de tonnes de déchets minéraux, environ 75% sont actuellement recyclés. Mais cela sonne mieux que cela ne l'est dans les faits. Environ la moitié est effectivement recyclée sous forme de matières premières de haute qualité utilisées pour la confection de béton ou d'asphalte. Le reste sert souvent de matériaux de remplissage ou est utilisée de façon non liée dans des coffres de route, ce qui correspond à une valorisation matérielle de moindre qualité et épuise les ressources. Le taux de valorisation dans les matériaux excavés et issus de percement de tunnels est bien plus faible. À peine 10% sont recyclés, et là aussi le potentiel est également important. L'asr travaille actuellement sur un projet novateur visant à promouvoir le recyclage des matériaux à forte teneur

en limon et argile, notamment dans le cadre de l'entretien urgent des digues. En d'autres termes, les matériaux excavés sont censés être réutilisés plus systématiquement dans la pratique comme matériaux de construction afin de réduire grandement l'empreinte carbone des ouvrages. L'asr soutient également les travaux de recherche de l'EPFZ visant à mieux maîtriser la variabilité des propriétés de ces matériaux.

L'année dernière, les questions sur le climat et les ressources ont fait les gros titres. Avez-vous également remarqué une sensibilisation supplémentaire dans le domaine de la construction et des matériaux de la construction ?

L'économie circulaire dans la construction n'implique pas seulement le recyclage des matériaux, mais aussi l'utilisation parcimonieuse des ressources. Il y a en Suisse de très nombreuses entreprises innovantes dont les technologies éprouvées servent à mettre sur le marché des matériaux de construction produits efficacement en termes d'énergie et d'économie des ressources, et qui remplissent également les exigences posées aux matériaux pour leur utilisation. Du côté du mode de construction, les matériaux isolants sont enfin vissés ou assemblés de manière à ne plus devoir être collés sur les parements de béton. Les émissions de CO₂ provenant de la production de clinker ont été massivement réduites. La recherche apporte aussi constamment ses fruits. La construction avec des matériaux terreux contenant des limons et de l'argile se répand de plus en plus. Les planificateurs, les promoteurs et les concepteurs doivent encore acquérir de nouvelles connaissances afin de créer des bâtiments, des parties de bâtiments et des constructions à la fois déconstructibles et recyclables.

Quels moyens et outils utilisez-vous pour poursuivre ce développement et gagner le secteur de la construction ?

D'une part, nous avons mis sur pied nos symposiums où différents acteurs interviennent et échangent leurs expériences sur les sujets d'actualité. D'autre part, les contacts avec les politiciens sont un instrument très important pour mettre le sujet sous les feux de la rampe. En effet, le recyclage des matériaux de construction n'est pas un sujet auquel les gens pensent en premier lieu dans leur vie quotidienne, et ils n'en entendent peu ou pas parler dans les médias. Enfin, la coopération avec les autorités fédérales et cantonales ainsi qu'avec les associations partenaires est également très importante pour que le sujet occupe une place de choix, par exemple dans la formation de base et continue dans les branches de la construction, de



l'environnement et de la gestion des déchets. Nous nous sommes à nouveau rapprochés de la recherche afin de promouvoir et de faire connaître les nouveaux développements. Nous avons énormément investi dans la communication avec de nouveaux employés talentueux, car c'est la clé du succès de toute démarche de ce genre.

L'association asr Recyclage matériaux construction Suisse existe depuis 30 ans. Quel bilan tirez-vous?

L'association a contribué à un changement majeur dans la branche de la construction. Par exemple avec le certificat de qualité de l'asr pour les matériaux minéraux recyclés, l'asr a été véritablement pionnière à l'époque. Également dans le domaine des sites pollués, l'asr a contribué massivement avec les autorités à l'élaboration et à l'établissement de standards nationaux souvent repris à l'étranger. La mise sur pied en 1996 déjà de notre inspectorat neutre de la branche a aussi été un évènement marquant dans le cursus de notre association. Le développement récent et le déploiement d'ARVIS 4.0 ainsi que la reconnaissance des dimensions éthique et intégrative de ce projet phare lors du Swiss Ethic Award 2019 marquent une nouvelle ère pour l'asr: depuis la réorientation stratégique de l'association entamée il y a trois ans et sous l'égide du nouveau directeur dynamique Laurent Audergon, l'asr n'a cessé de miser fortement sur des alliances, des partenariats

«Par exemple avec le certificat de qualité de l'asr pour les matériaux minéraux recyclés, l'asr a été véritablement pionnière à l'époque.»

et des projets de développement intégratifs. Nous en récoltons maintenant les fruits et pouvons avec un formidable élan nous atteler à relever de nouveaux défis complexes. Nous maîtrisons la gestion du changement et l'exploitons activement, avec des collaboratrices et collaborateurs compétents et l'estime de nos pairs ainsi que des autres parties prenantes.

Le directeur de l'asr, Laurent Audergon, exprimait son opinion il y a quelques années sur un portail de dialogue de la Confédération suisse, selon laquelle le développement (du recyclage des matériaux de la construction) avait été minime au cours des 20 dernières années, même si les conditions techniques et normatives étaient en place depuis longtemps. Partagez-vous cette opinion ?

Bien sûr. Lors de notre évènement phare annuel 2019, nous avons passé en revue les 25 dernières années et analysé de manière plus approfondie quatre dimensions:

1. Les innovations et les développements de nature technique et technologique ont sans aucun doute été importants.
2. Beaucoup a également été développé du côté de la recherche et du transfert de connaissances, mais dans les faits peu a été mis en œuvre. Nombre de connaissances et développements n'ont pas encore trouvé place dans la pratique. Il faut travailler de façon conséquente sur une communication orientée objectifs.
3. L'évolution des lois et le remplacement de l'ancienne OTD (Ordonnance sur le traitement des déchets) par l'OLED (Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets) est un projet qui dure depuis plus de 12 ans et ne délivre de loin pas encore les explications claires attendues des travaux d'aide à l'exécution censés durer jusqu'en 2022. Sans clarté et mise en application uniforme par les cantons, cela entraîne un manque de sécurité au niveau des investissements, comme nous avons pu le constater lors d'une enquête menée auprès de nos membres l'automne dernier (remarque: avant l'apparition du Covid-19).
4. Au cours des 25 dernières années, on a en effet constaté une évolution positive notable dans l'utilisation de matériaux de construction recyclés. Cependant, le marché public a tendance à recourir plus fréquemment à l'emploi de matières premières primaires. Même s'il existe plus de 1'650 bâtiments en Suisse construits avec du béton recyclé à une forte proportion de granulats dits secondaires, des acteurs de la branche restent sceptiques en raison d'un manque de savoir-faire ou de craintes primitives liées à l'échec de «projets pilotes» d'antan. Dans le domaine de la construction routière, nous nous efforçons également d'augmenter la proportion d'asphalte recyclé dans les couches de base et de liaison en recueillant les bonnes pratiques et en faisant élaborer un guide. Nous avons à ce jour réalisé plus de 50 clips vidéos retraçant

les évolutions de notre branche.

Donc oui, de grandes avancées sont intervenues dans les derniers 25 ans. Mais effectivement, nous devrions être aujourd'hui beaucoup plus avancés.

Pourquoi dit-on que le recyclage des matériaux de la construction a un énorme potentiel, mais que son utilisation reste bien en deçà de ce potentiel ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, le fait de parler de «déchets de chantier» revêt une connotation négative qui rend notre travail très ardu. Le facteur prix revient également à plusieurs reprises comme argument contre les matériaux de construction recyclés. Contrairement aux idées préconçues, leur prix ne doit pas être inférieur au prix des matériaux primaires, car les spécifications liées aux produits et les normes à respecter sont les mêmes. On peut résumer la situation ainsi: la responsabilité des producteurs est bien établie depuis 20 ans. Du côté de la demande, nous travaillons à établir la fonction



«Avec l'USIC, la SIA et CRB, nos membres s'engagent à corriger ces travers et inefficiences. Ensuite, l'effet d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics est la principale clef du succès.»

d'offres intégrant des matériaux de construction recyclés, souvent par manque de connaissances. Nous continuons à œuvrer à un standard suisse pour promouvoir l'utilisation des matériaux de construction recyclés, afin que les communes puissent s'y orienter.

La discrépance entre la production et la demande est saisissante: environ 90 % des gravats issus de la déconstruction sont recyclés en Suisse. Mais seule une très faible proportion des besoins en matériaux de construction est couverte par les matériaux recyclés. À quoi est-ce dû ?

Des décennies durant, la consommation incontrôlée de matières premières a été une routine pour tous les acteurs de la construction. Comme toujours, toute innovation et tout développement a besoin de temps et d'une certaine pression pour que s'accélère le processus de transformation, surtout lorsque les routines sont tellement bien ancrées. Le sentiment d'urgence manquait jusqu'à récemment. Avec l'OLED et l'ordonnance sur les produits de construction, la pression a été renforcée légalement parlant. Nous sommes actifs au niveau politique pour établir la fonction d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics. Cela devrait être la clé du succès. Il y a deux ans, nous avons conclu un partenariat avec l'USIC pour travailler main dans la main à la mise en œuvre d'une stratégie de recyclage dans toute la Suisse. Dans quelques mois, nous allons mettre en place avec nos partenaires sur mandat des cantons une plate-forme nationale pour promouvoir l'économie circulaire dans la construction en Suisse.

De la pratique quotidienne de la construction : quelles sont les raisons des différents acteurs de la construction pour lesquelles, dans le doute, les matériaux recyclés ne sont finalement pas utilisés ?

Principalement par habitude. Construire avec un matériau de construction avec lequel on a de l'expérience et de la routine, demande moins d'efforts que d'opérer avec un «nouveau» matériau, pour lequel des éléments partiellement manquants dans le catalogue des articles normalisés doivent être remplis manuellement pour chaque soumission. Avec l'USIC, la SIA et CRB, nos membres s'engagent à corriger ces travers et inefficiences. Ensuite, l'effet d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics est la principale clef du

d'exemplarité des maîtres d'ouvrage publics. En Suisse, il convient en effet d'utiliser principalement des matériaux de construction recyclés chaque fois que cela est techniquement possible et raisonnable. Nos villes sont un énorme dépôt de matières premières avec environ 1'300 millions de tonnes de béton selon une étude de l'Empa. Et chaque année, 40 millions de tonnes s'y ajoutent. Le recours à l'utilisation de matières premières primaires nobles et non renouvelables ne devrait être envisagée qu'en cas de besoin urgent à motiver. Dans les appels d'offres de différents cantons, de «bons» points sont attribués pour la fermeture conséquente des cycles de matière et l'utilisation de matériaux de construction recyclés.

Chez quels acteurs de la construction ressentez-vous la plus grande ouverture par rapport aux matériaux recyclés. Qui fait barrage ?

Les producteurs de matériaux de construction et les entrepreneurs ont su prévoir le problème de la pénurie des décharges il y

a 30 ans déjà. Huit entrepreneurs réputés ont décidé d'éviter en amont la production incontrôlée de déchets de chantier, en fermant les cycles associés de façon professionnelle. C'est ainsi que notre association, asr Recyclage matériaux construction Suisse a été fondée à l'époque. 30 ans plus tard, la responsabilité du producteur est bien établie. On a travaillé à l'intégration en amont, afin que les ingénieurs et les architectes sensibilisent les maîtres d'ouvrage aux matériaux recyclés dès la phase de planification stratégique. Les partenariats avec EcoBau, l'USIC, la SSE et INFRA ont également porté leurs fruits. Nous cultivons également une très bonne relation de travail avec CRB pour compléter les catalogues d'articles normalisés. De nombreux maîtres d'ouvrage et aussi des politiciens en tant que décideurs ont ouvert la voie à l'utilisation de matériaux de construction recyclés. Aujourd'hui, 1'650 bâtiments ont été construits avec au moins 50% de béton recyclé (source: Minergie Eco). C'est au niveau communal que nous observons la plus grande méfiance voire même l'exclusion

succès. Politiquement, nous voulons l'ancrer et contribuer à ce que cela soit suivi dans les faits. C'est la seule façon d'établir une économie circulaire des matériaux de construction digne de ce nom et fonctionnant bien à long terme.

Pour vivre réellement l'économie circulaire, il faudrait donc songer déjà lors de la production des matériaux et des ouvrages à leur recyclage et réemploi. Sentez-vous que la branche de la construction est en train de plancher sur ce changement majeur ?

C'est tout à fait exact, ce changement prend place. Nous le constatons par exemple dans le domaine des matériaux d'isolation avec des exemples très réussis de rematérialisation ou de techniques de fixation et de désassemblage abouties. Le bâtiment NEST de l'EMPA à Dübendorf contribue à l'accélération du transfert de technologie dans la pratique. Les planificateurs y sont sensibilisés et sont friands d'innovations probantes, car la pression ouvrant la porte à une profonde transformation s'exerce indubitablement. Du secteur de la construction lui-même, nous sentons une volonté claire de changement et en expérimentons les premiers grands

exemples. De nombreux acteurs veulent se défaire de l'image poussiéreuse de l'industrie de la construction. La circularité dans la construction ouvrira indéniablement une nouvelle ère.

Avec ARVIS 4.0, l'asr a développé un système informatique pour faciliter la collecte des données sur les déchets. Pouvez-vous expliquer à qui s'adresse le système et dans quelle mesure il est utile pour mieux ancrer l'économie circulaire dans la construction ?

ARVIS est l'acronyme de 'arv-Informationssystem' (= système d'information de l'ar) depuis sa création par l'asr en 2006. Il s'adresse aux exploitants d'installations de traitement des déchets, aux représentants des autorités cantonales, aux inspecteurs et est également utile à notre branche. Il permet de collecter les données sur les flux de déchets et les preuves justificatives des exploitants, et il est un outil indispensable à notre inspectorat. Avec la version 4.0, nous avons pleinement tiré parti des avantages de la digitalisation en développant à la fois une nouvelle application web et une APP mobile. Pendant ou après l'inspection, nous pouvons montrer visuellement à l'exploitant

du site où il existe encore un besoin concret d'actions correctives et où l'entreprise opère déjà selon les règles de la technique. Notre inspectorat neutre veille à ce que les mêmes critères de contrôle soient appliqués aux exploitations dans toute la Suisse, en accord avec les cantons. ARVIS 4.0 est vu par les cantons comme un nouvel outil de connaissance et fournissant des indicateurs pertinents pour les planifications cantonales des déchets. Dans le cas des déchets de chantier minéraux, le taux de recyclage est dans les faits de 40% et le taux de décyclage de 35%: 6 milliards de francs suisses de valeur matérielle ont été pulvérisés ces dernières 20 années, en raison d'une utilisation à mauvais escient de matériaux recyclés de qualité. Dans le cas des déchets de bois, par exemple, seul un tiers est recyclé matériellement sous forme de panneaux agglomérés.

L'année dernière, la loi révisée sur les marchés publics a été adoptée par le parlement fédéral. Pensez-vous que les pouvoirs publics, en tant que propriétaires et acheteurs, vont exiger encore plus qu'aujourd'hui l'utilisation de matériaux recyclés dans leurs projets de construction ?

Depuis le début des années 1990, le prix a eu une influence majeure sur l'attribution des marchés publics, ce qui a déclenché une spirale descendante. En conséquence, ni la qualité ni l'innovation ni l'efficacité des ressources n'ont été promues. Grâce à la révision totale du système des marchés publics désormais couronnée de succès, l'attention n'est plus portée exclusivement sur le prix, mais aussi et surtout sur les considérations relatives au cycle de vie, à la qualité, à l'écologie ou encore à l'innovation. Un contrôle de plausibilité lors de l'évaluation des offres est également prévu. Les maîtres d'ouvrage publics, en particulier dans le domaine de la construction routière, sont appelés à prendre conscience du fait qu'en tant que «propriétaires» des matériaux minéraux constituant leurs routes, ils sont légalement tenus par l'OLED et l'ordonnance sur les produits de construction de les recycler, au lieu de les mettre bêtement en décharge.

Comment évaluez-vous les activités de la Confédération et des cantons aujourd'hui dans le cadre de la poursuite de la mise en place du recyclage des matériaux ?

Nous soutenons et conseillons de nombreux cantons dans le cadre de groupes de travail dédiés à une véritable stratégie de recyclage». Les tables rondes réunissant tous les acteurs de la construction et les représentants des autorités chargées de l'environnement et de la construction sont utiles et livrent de bons résultats. Comme de nombreuses mesures qui en découlent sont proches d'un canton à l'autre, nous considérons qu'il est de notre devoir d'attirer l'attention sur ces similitudes et, là où cela est sensé, de lancer ou même de gérer des projets connexes au niveau national. Ce gain en efficacité et efficacité a été un argument majeur, aussi pour les derniers cantons réticents. En tant qu'acteur recon-



nu de l'économie circulaire, nous jouissons d'une très grande confiance de la part du Cercle Déchets, de l'OFEV et des associations professionnelles cousines. Cela nous permet de réaliser de grandes choses avec une économie de moyens à la clé, grâce aux alliances et aux partenariats scellés.

L'asr propose-t-elle des cours ou des conseils pour toucher les acteurs intéressés de la construction et leur inculquer ces nouvelles connaissances ?

Nous avons organisé et proposé nombre de séminaires et d'ateliers ces dernières années dans le but de créer une compréhension commune entre les acteurs de la construction. Ils ont été couronnés de succès, mais cela ne nous empêche pas de voir encore un besoin plus accru d'étoffer l'offre de cours existants. Il y a un an et demi, notre directeur général Laurent Audergon a conçu un module interactif de formation d'«économie circulaire de la construction» avec des briques Lego, qui est régulièrement proposé aux étudiants en architecture et en génie civil. Une version simplifiée est en cours d'élaboration pour les maîtres d'ouvrages et les décideurs politiques. Nous travaillons sur un film d'animation et le regroupement des connaissances sur le nouveau site www.re-cycling.ch.

L'asr n'est pas une association qui fait grand bruit. Divisée en de nombreuses commissions d'experts, l'association a tendance à travailler en coulisses pour atteindre ses objectifs. Comment évaluez-vous l'impact et le pouvoir créatif que l'asr peut de la sorte développer ?

Ce qui est décisif pour moi, c'est l'effet et non pas l'intensité sonore. Et les acteurs de l'asr font un excellent travail à cet égard, que ce soit dans le travail en réseau de nos experts OLED comme dans nos commissions techniques. Notre travail d'intégration et nos alliances nous ont permis d'utiliser des canaux existants et d'exploiter ainsi des synergies. Nous travaillons de manière très ciblée et tactique-stratégique afin d'utiliser nos ressources avec parcimonie et d'obtenir le meilleur effet. Au cours des trois dernières années, nous

avons renforcé le bureau de l'asr, professionnalisé l'inspection et amélioré la communication externe. Nous avons déjà produit de nombreux clips vidéo sur l'industrie du recyclage des matériaux de construction à des fins d'illustration et d'éducation. Au cours des deux dernières années, nous avons pu mettre en place une OrTra (organisation du monde du travail) «Gestion des déchets et des matières premières» regroupant treize associations professionnelles et, d'ici la fin 2020, nous aurons signé un accord sectoriel avec tous les cantons afin de garantir des critères harmonisés pour la formation de base et continue de tous les exploitants d'installations de traitement des déchets dans toute la Suisse. Nous sommes présents dans les médias et sommes récemment devenus politiquement actifs. Dans un avenir proche, nous voulons également gagner l'opinion publique autour de notre mission «Économie circulaire comme fondement de la Suisse». Nous augmentons de la sorte la pression pour clôturer systématiquement les cycles des matériaux de construction et pour préserver à la fois les ressources naturelles et les espaces de décharge.

Retournons au terme de cet interview à son début: combien de temps pensez-vous qu'il faudra à l'asr pour «établir l'économie circulaire comme fondement de la Suisse» ?

«La voie à suivre est l'objectif», car nous devrons toujours emprunter de nouvelles voies afin de poursuivre et maintenir l'établissement d'une véritable économie circulaire, du fait des conditions cadres changeantes. Je ne crois pas voir le jour où nous pourrions dire que tous nos objectifs auraient été atteints. C'est une tâche permanente que d'établir les processus et les conditions cadres pour le recyclage et l'emploi de parties réutilisables ou de matériaux recyclés, et de toujours sensibiliser les gens à l'utilisation parcimonieuse des ressources. Ce n'est qu'ainsi que nous pensons et agissons pour les générations futures, dans le souci de maintenir notre planète en vie.



Personnel

Nom: Thomas Merz

Fonction: Président de l'asr Recyclage matériaux construction Suisse, propriétaire et président du conseil d'administration du Groupe Merz

Âge: 47 ans

État civil: marié

Carrière

apprentissages de dessinateur en génie civil et de maçon, puis plusieurs formations continues dans le domaine de la gestion et de l'économie d'entreprise. Actif depuis 1997 dans diverses fonctions au sein du groupe Merz, avant la reprise de la majorité des actions du groupe en 2005. Depuis lors, exercice de la fonction de Président du conseil d'administration du Groupe Merz.